

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

N° RNCP : 38386

Date d'enregistrement de la certification : 09/07/2015
 Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Jardinier—Paysagiste

AGRI'POLES HAUTE-MARNE
 CFA des Métiers Agricoles
 rue du lycée
 Chamarandes-Choignes
 52 000 CHAUMONT

Cours dispensés sur le site de Fayl Billot
 5 ruelle aux loups
 52500 Fayl Billot

Tél : 03 25 30 58 10
 cfa.haute-marne@educagri.fr

La voie de l'apprentissage

• Insertion professionnelle :

Agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier paysagiste / espaces verts, aide-jardinier, main d'œuvre des espaces verts, ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

• Modalités de l'alternance :

12 semaines au CFA par an
 30 à 38 semaines en entreprise par an

• Une rémunération :

sur la base du SMIC et en fonction de

Public ciblé

Jeunes entre 15 et 29 ans

Pré-requis

Sortie de 3ème

Après une seconde générale, technologique ou professionnelle

Qualités requises et environnement

Avoir l'esprit pratique et le sens de l'observation

-Porter un intérêt pour le paysagisme

-Aimer le travail en extérieur

-Aimer le travail des végétaux

Poursuite d'études

BAC PRO AP ; BP AP (selon niveau)

Conditions d'inscription

Avoir un contrat d'apprentissage

Entretien de **positionnement** à l'entrée en formation avec Mme Jacquin Directrice du CFA, ou avec l'équipe pédagogique



OBJECTIFS :

Objectif évaluable : Obtenir le CAP Agricole Jardinier Paysagiste

Objectif de la formation : Former les futurs professionnels à l'aménagement et l'entretien de jardins privés ou espaces verts publics : travaux d'aménagements de jardin, plantations de végétaux, engazonnement, petits ouvrages, ...

Diplôme en 2 ans

Validation du diplôme:

Obtention du CAP JP : Contrôle en Cours de Formation (CCF) et une épreuve terminale en fin de deuxième année. Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen.



Frais pédagogiques : entre 5000 et 6500 €/an

Prise en charge par OCAPIAT, CNFPT et Uniformation

Les modalités d'hébergement et de restauration, les actions proposées par le CFA ainsi que la rémunération en contrat d'apprentissage sont consultables sur notre site

internet

A RETENIR

STATUT	Apprenti (salarié)
Restauration	Possible
Hébergement	Internat possible
Niveau de formation	Niveau 3
Durée de la formation	2 ans– 420 h par an en centre
Congés	5 semaines par an
Cours	du lundi matin au vendredi midi
Début de la formation	Septembre <i>(intégration possible en cours d'année)</i>

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Cours dispensés en présentiel ou en distanciel synchrone

Modules d'enseignement général

Français - Histoire-Géographie - Mathématiques

Sciences Physiques - Informatique - Economie

Biologie - Anglais - EPS

Modules d'enseignement professionnel

Entretien la végétation

Réaliser l'entretien des installations et infrastructures paysagères

Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements

Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Interagir avec son environnement social

Modalités pédagogiques

Apport théorique

Mise en pratique au CFA ou en entreprise

Sorties pédagogiques

Soutien scolaire

La liste du matériel à fournir est jointe au dossier d'inscription



Accessibilité : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil, avec notre référent Handicap Mme Biaudet



Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) :

www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0520922V

* Taux d'appréciation des bénéficiaires :
2023-2024 : 86 %

** Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 0 %

*** Taux d'interruption en cours de formation : 0 %

Taux de réussite, Taux de présentation à l'examen,
Taux de poursuite d'études et Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :

nouvelle formation ouverture en septembre 2023

* Pourcentage d'apprenants satisfaits de la formation

** Pourcentage d'apprenants ayant continué leur formation avec changement de lieu d'apprentissage en 2023/2024

*** Pourcentage d'apprenants ayant arrêté leur formation en 2023/2024

POINTS FORTS du CFA

○ Cadre de travail et de vie en adéquation avec l'environnement

○ Formation en lien direct avec le **MILIEU PROFESSIONNEL**

○ Rythme de formation en **alternance** entre l'entreprise et le CFA

○ Mise en situation professionnelle

○ **Modalités d'adaptation du parcours : Plan Individuel de Formation** établi après l'entretien de positionnement, et **évaluation des acquis** en cours de formation permettant d'adapter le parcours individuel de formation

○ Soutien scolaire (sur la base du volontariat)

○ CDI, salle informatique, laboratoires, ateliers technologiques à disposition

○ Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

